

A cet égard il faut penser en premier lieu au problème, tel qu'il se présente dans le tiers monde.

Il n'est, en effet, pas évident que les solutions proposées dans les pays occidentaux industrialisés soient valables, sans d'importantes modifications, pour les pays d'une civilisation différente.

Les divers modes de protection exposés sont tous nés en Occident ou dans des pays d'inspiration occidentale. Des études approfondies et de mûres réflexions devront précéder leur généralisation.

§            §  
                 §